



SOMMAIRE

Mot du maire.....	1	Caisse populaire Desjardins.....	11
Contrôle de l'érosion et revégétalisation.....	3	Traversée du lac Mégantic.....	12
Collecte des boues septiques et RDD.....	4	Rallye de la Route des Sommets.....	13
Collecte des encombrants et matériaux secs.....	5	Comité culturel.....	14
Halte des Zouaves.....	6	Club du Bon Temps, FADOQ de Piopolis...	14
Association de protection du lac Mégantic.....	7	Comité du P'tit Bonheur.....	14
Ministère des Transports, direction de l'Estrie.....	8	Conseil de pastorale.....	15
Centre sportif Mégantic.....	9	Nouvelles de la Fabrique.....	15

MOT DU MAIRE



Bonjour,

C'est avec une grande fierté que la Municipalité de Piopolis vous annonce son adhésion au programme de classification horticole des Fleurons du Québec. Nés en 2006, les Fleurons du Québec reconnaissent les efforts d'embellissement durable des municipalités québécoises. La cote de classification horticole, qui va de 1 à 5 fleurons, est attribuée pour trois ans à la suite de l'évaluation professionnelle des classificateurs, qui aura lieu cet été.

En adhérant aux Fleurons du Québec, la municipalité s'engage dans un processus d'amélioration continue du cadre de vie, et veut motiver l'ensemble de ses citoyens à faire de même. Déjà, plus de 305 municipalités québécoises ont obtenu leurs fleurons du Québec. Les municipalités Fleurons du Québec sont situées dans toutes les régions québécoises et représentent plus de 4 millions de citoyens.

La municipalité se prépare donc fébrilement à recevoir, au cours de l'été, la visite d'évaluation des classificateurs des Fleurons du Québec. Ceux-ci visiteront 60 % de notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public.

Les points sont répartis dans 5 domaines :

- 310 points sont réservés aux efforts de la municipalité
- 270 points sont réservés aux efforts des résidents
- 180 points sont réservés aux efforts des institutions
- 140 points sont réservés aux efforts des industries et des commerces
- 150 points sont réservés aux initiatives communautaires et au développement durable

Semblables aux étoiles pour les hôtels, les Fleurons du Québec peuvent être affichés aux entrées municipales, et leur valeur augmente en fonction de leur nombre. Mais plus que la possibilité de retombées économiques, les Fleurons du Québec sont aussi une source de fierté pour tous, car ils constituent une reconnaissance publique des efforts de toute la collectivité pour un environnement plus propre, plus vert et plus sain !

Nous invitons donc tous les citoyens à embellir leur milieu de vie. La reconnaissance officielle des Fleurons du Québec viendra récompenser, l'automne prochain, nos efforts collectifs et suscitera de belles retombées pour tous.

Pour obtenir la liste des municipalités classifiées et avoir plus d'information sur les Fleurons du Québec, visitez le site Internet www.fleuronsduquebec.com



En terminant, j'aimerais vous informer que la prochaine séance régulière du Conseil aura lieu le mardi 6 septembre au lieu du lundi 12 septembre tel que prévu.

André St-Marseille, maire

CONTRÔLE DE L'ÉROSION ET REVÉGÉTALISATION

LE CONTRÔLE DE L'ÉROSION

La Municipalité a adopté une réglementation (règlement #2008-09) spécifique au contrôle de l'érosion sur son territoire visant à prévenir la migration de particules fines de sol en dehors du terrain sur lequel le sol est mis à nu. Ces particules pourraient se retrouver dans le fossé municipal, dans un premier temps et la nature avec ses lois de la gravité pourrait les entraîner vers un cours d'eau ou un lac.

Ainsi, cette action vise à prévenir la dégradation des milieux aqueux et à contrer l'éclosion, lorsque les conditions sont propices, de fleurs d'eau ou cyanobactéries qui rendraient ces milieux impropres à l'utilisation que l'humain en fait.

Les propriétaires dans la zone agricole de la Municipalité sont cependant soustraits à certaines normes relatives à ce règlement.

Un permis est requis pour la mise à découvert de 25 mètres carrés et plus de sol de même que pour le creusage de tout fossé non agricole de 25 mètres linéaires ou plus. Ce permis sera émis sur présentation d'une méthode de contrôle reconnue. (Voir le guide du groupe Rappel pour les moyens de contrôle disponibles).

LA REVÉGÉTALISATION OBLIGATOIRE

La Municipalité a aussi adopté des normes de revégétalisation obligatoire des rives sur des profondeurs variables de 5 mètres, 7,5 mètres et 10 mètres en fonction des pentes observées : moins de 15%, entre 15% et 29% et 30% ou plus. Cette revégétalisation devra être réalisée pour le 30 septembre 2012. Le fait de cesser de contrôler la végétation (en effectuant la tonte désormais interdite sur la portion de rive visée) permettra au milieu de se restaurer naturellement avec des plantes indigènes.

D'autres parts, un propriétaire peut choisir à même une liste de plantes celle ou celles qu'il souhaite installer sur la portion de rive visée. L'inspecteur en environnement de la Municipalité pourra, à votre demande, mesurer la pente de votre rive de manière à déterminer la profondeur de rive à restaurer.

Gilles Blais, inspecteur en bâtiment et environnement

COLLECTE DES BOUES SEPTIQUES ET RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Pour les citoyens ayant une installation septique qui n'est pas prévue à être vidangée cette année mais qui désirent tout de même la faire vidanger, veuillez contacter la MRC du Granit le plus tôt possible au 819-583-0181 poste #112 lorsque les camions seront présents à Piopolis. SVP, ne pas attendre à la dernière journée de la présence de ceux-ci avant d'appeler afin d'éviter du retard dans le calendrier.

Si le calendrier est respecté, les camions sont sensés être présents du 1^{er} au 12 septembre. Le calendrier est aussi disponible sur le site internet de la MRC du Granit au lien suivant :

http://www.mrcgranit.qc.ca/vidange_d_installations_septiques.php

Les rues qui seront vidangées en 2011 sont :

- Chemin Beaulé
- Chemin Chouinard
- Chemin de la Pointe-aux-Bouleaux
- Chemin du Croissant-de-Lune
- Chemin du Lac
- Chemin Vachon
- Rang des Grenier
- Rue de la Vieille-Forge

C'est également à cette même période que les résidus domestiques dangereux seront ramassés. Voici la liste des RDD :

• Peinture et contenants vides	• Graisse, huile (moteur, cuisson)	• Batteries de toutes sortes
• Lampes fluocompactes	• Tubes fluorescents	• Aérosols en tout genre
• Essence	• Dégraissant	• Nettoyant
• Eau de javel	• Cosmétiques	• Médicaments
• Colle	• Propane	• Chlore de piscine
• Pesticides	• Engrais	• Cire
• Vernis	• Etc.	

CUEILLETTE DES ENCOMBRANTS ET DES MATÉRIAUX SECS

Un petit rappel que la deuxième et dernière collecte de l'année des encombrants aura lieu le lundi 3 octobre. **POUR LA DEUXIÈME COLLECTE SEULEMENT**, les pneus **sans jantes** sont ramassés.

Pour les branches, elles doivent être attachées et la longueur doit être au maximum de 1 mètre de long. Les plastiques agricoles, quant à eux, doivent être attachés en ballot de 25 kg maximum. Les matériaux de construction doivent être en petite quantité.

**N'oubliez pas que la Municipalité de Piopolis a signé une entente avec Sanitaire Lac-Mégantic 2000. Vous avez jusqu'à 4 tonnes par résidence pour disposer gratuitement de vos matériaux secs en allant les porter vous-mêmes chez Sanitaire Lac-Mégantic 2000 au 9109, route 204 à Frontenac.*

Les appareils contenant des halocarbures (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, etc.) ne sont pas collectés lors de cette cueillette. Il faut rejoindre la Ressourcerie Le Chiffonnier au (819) 583-6615.

HALTE DES ZOUAVES

Suite à de nombreux efforts de la part de bénévoles engagés à la réussite du projet, les premiers touristes ont été reçus le 22 juillet dernier. Depuis l'ouverture, plus de 900 personnes ont visité notre halte et tous sont unanimes pour souligner l'excellence et la qualité de l'accueil.

En plus de promouvoir l'historique de notre patrimoine et d'apporter une contribution à l'activité économique par la rétention de touristes, nous avons offert à tous nos artistes locaux de mettre en évidence leurs œuvres afin de se faire connaître et de créer des liens.

Suite à un appel de candidatures, madame Lucie Lafontaine a été sélectionnée pour occuper le poste de préposée à la halte.

En collaboration avec monsieur Mario Lafontaine, ils ont procédé à l'aménagement intérieur de la halte par le montage des encarts

historiques et la recherche de documentations. Nous invitons toute la population à nous soumettre des photos ou autres documents pouvant nous servir à reconstituer notre histoire fort appréciée des touristes et de notre population.

Pour votre information, à compter du 11 août, la halte sera ouverte du jeudi au dimanche, et ce jusqu'au 7 septembre.

Une ouverture officielle est prévue pour le 26 août prochain où toute la population sera conviée pour souligner l'excellent travail de nos bénévoles.

Fernand Roy, conseiller municipal

ASSOCIATION DE PROTECTION DU LAC MÉGANTIC

Bonjour à tous,

L'Association pour la protection du lac Mégantic a été créée au milieu des années 1980 par un groupe de bénévoles et deux membres du conseil municipal de chaque municipalité riveraine qui siègent à l'Association.

L'APLM a pour mission de protéger et de mettre en valeur la beauté naturelle du lac et de son environnement, pour les générations actuelles et futures. En 2006, l'APLM, avec l'aide de subventions et de la collaboration de RAPPEL, a effectué une étude complète de l'état de notre lac. Le résultat en est de sensibiliser toutes les municipalités riveraines à adopter un règlement sur les bandes riveraines dont la Municipalité de Piopolis est fière d'avoir été un précurseur en ce qui concerne cette réglementation. Notre comité qualité environnement, présidé par M. François Villemare, a grandement contribué à créer ce dit règlement. En 2007, 2009 et 2010, à la demande de l'APLM, des études complémentaires ont été réalisées par RAPPEL à Piopolis, Baie-des-Sables,

Marston et Woburn afin de cibler la cause des problèmes et aider à les corriger.

L'Association est fière d'avoir contribué depuis plus de 20 ans à d'importantes réalisations pour la protection du lac et de ses affluents :

- Relevé complet de toutes les installations septiques aux abords du lac,
- Meilleur contrôle de la vitesse sur le lac;
- Les motomarines respectent de plus en plus les limites de vitesse, près des rives, grâce aux bouées;
- Revégétalisation des rives qui continue à chaque année;
- Contrôles réguliers de la qualité de l'eau provenant des affluents;
- Développement d'un plan de protection et de mise en valeur du marais dans le but de sensibiliser et d'éduquer les gens sur l'importance écologique majeure de ce plan d'eau.

Afin d'avoir une idée plus précise de l'état du lac, l'APLM adhère cette année au programme de «Suivi de la qualité des lacs et cours d'eau». Pour toutes ces raisons, je fais appel à toute la population de Piopolis à devenir membre de l'APLM. Votre contribution est notre principale source de financement, à cet effet, des dépliants sont disponibles au bureau municipal. Aussi, je vous invite à visiter le www.lacmegantic.org et à vous y inscrire.

Oui, je m'implique : je deviens membre!

Claudette Grenier, conseillère

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DIRECTION DE L'ESTRIE

Veillez prendre note de la nouvelle limite de vitesse qui sera réduite de 90 km/h à 80 km/h entre l'intersection du chemin de Bury et de la route 263 jusqu'à la zone de 50 km/h, soit à l'entrée nord du village.

CENTRE SPORTIF MÉGANTIC

Suite à la consultation populaire, 60% des familles utiliseront une ou des activités offertes par le Centre Sportif Mégantic. Considérant ce fait, la Municipalité de Piopolis a décidé de participer à l'entente avec la Ville de Lac-Mégantic qui permettra aux citoyens de Piopolis d'utiliser le Centre Sportif Mégantic selon les mêmes modalités de prix que celles exigées pour les citoyens de Lac-Mégantic. Cette entente sera en vigueur du 1^{er} septembre 2011 jusqu'au 30 juin 2022.

PORTES OUVERTES DU CENTRE SPORTIF MÉGANTIC

Les 19, 20 et 21 août prochain auront lieu les journées portes ouvertes du nouveau Centre Sportif Mégantic. Trois journées au cours desquelles les citoyens de Lac-Mégantic et de toute la région auront l'occasion de se familiariser avec ce nouvel équipement.

Les résidents de Lac-Mégantic et des municipalités qui auront signé l'entente pourront s'inscrire à la programmation du Centre Sportif, inscrire leur famille pour la carte citoyen et la carte d'accès loisir, recevoir de l'information sur la tarification, s'inscrire au hockey mineur, au patinage artistique et à la gymnastique.

La Ville de Lac-Mégantic souhaite que les gens prennent le temps de découvrir les services et l'espace consacré à chaque discipline dans une atmosphère de fête.

Voici l'horaire préliminaire des journées portes ouvertes du Centre sportif Mégantic :

Vendredi 19 août :

13 h à 21 h

Accueil

Inscription carte citoyen et carte accès loisir

Vendredi 19 août : (suite...)

- | | |
|-------------|---|
| 13 h à 21 h | Visite guidée du Centre Sportif
Inscription et information sur la programmation
Jeux gonflables |
| 14 h à 16 h | Bain libre pour 50 ans et plus
Patin libre pour 50 ans et plus |
| 16 h à 21 h | Inscription et information organismes sportifs |
| 18 h à 20 h | Bain libre pour tous
Patin libre pour tous |

Samedi 20 août :

- | | |
|-------------|---|
| 10 h à 17 h | Accueil
Inscription carte citoyen et carte accès loisir
Visite guidée du Centre Sportif
Inscription et information sur la programmation
Jeux gonflables
Inscription et information organismes sportifs |
| 10 h à 12 h | Bain libre pour tous
Patin libre pour tous |
| 14 h à 16 h | Bain libre pour tous
Patin libre pour tous |

Dimanche 21 août :

- | | |
|-------------|---|
| 10 h à 17 h | Accueil
Inscription carte citoyen et carte accès loisir
Visite guidée du Centre Sportif
Inscription et information sur la programmation
Jeux gonflables
Inscription et information organismes sportifs |
| 10 h à 12 h | Bain libre pour tous
Patin libre pour tous |
| 11 h à 16 h | Amuseurs publics |
| 13 h à 15 h | Démonstration hockey mineur, patinage
artistique et gymnastique |

Dimanche 21 août : (suite...)

14 h à 16 h	Bain libre pour tous
15 h	Encan silencieux
16 h	Spectacle gratuit

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS



La Caisse populaire Desjardins de la Région-Ouest-de-Mégantic innove pour assurer une présence Desjardins.

La Caisse proposera une toute nouvelle façon d'offrir les services Desjardins, et ce, à compter de septembre 2011. Cette décision a été prise en se basant sur plusieurs critères, dont l'évolution des besoins financiers des membres et de la popularité sans cesse grandissante des services automatisés.

Cette nouvelle solution est proposée aux résidants de cette communauté en raison de leur ouverture aux changements et leur sens de l'innovation. Rappelons d'ailleurs que cette nouvelle façon d'offrir les services a reçu un appui important de la population.

Le Magasin Général de Piopolis a été identifié comme étant l'endroit le plus stratégique pour le Centre libre-service de Piopolis. Les membres pourront y effectuer des retraits par guichet automatique 7 jours sur 7, des dépôts quelques jours par semaine et parler à quelqu'un par l'entremise d'un téléphone visuel grâce à une ligne directe avec la Caisse et le Centre d'appel Desjardins. Cette nouvelle solution sera accessible 7 jours par semaine, soit plus de 77 heures en saison régulière et 91 heures en saison estivale.

De plus, les membres auront accès aux services suivants :

- service accès D en ligne;
- téléphone visuel avec le siège social;
- retombées monétaires au Fonds d'aide au développement de Piopolis basé sur le volume d'affaires confié à la Caisse;
- service de dépôt particuliers et entreprises du jeudi au dimanche.

La Caisse est fière de pouvoir offrir aux membres de Piopolis cette solution novatrice et sur mesure. La direction assure que rien ne sera négligé pour offrir l'accompagnement nécessaire à ses membres.

Michel Duval, directeur général

Téléphone : 819 583-1911

TRAVERSÉE DU LAC MÉGANTIC

Le 13 août prochain soit samedi qui vient, aura lieu la Traversée Internationale du lac Mégantic. À cette occasion des nageurs provenant de différents pays, des Canadiens ainsi que des Québécois viendront relever le défi du lac. Notre Traversée fait maintenant partie du circuit de la Coupe du Monde 2011. La course en est une parmi lesquelles on retrouve le Brésil, Mexique, Portugal, Chine et bien certainement le Lac-St-Jean.

C'est un honneur de recevoir une rencontre de ce genre et de faire partie des Grands. Cette épreuve de 10 kilomètres fera désormais partie des Olympiques en 2012.

Afin de bien accueillir ceux-ci d'être fiers de les recevoir, je vous propose de venir assister en grand nombre au départ qui aura lieu au camping municipal le samedi à 13h00. Il sera intéressant que vous puissiez arriver vers 11h45 car les nageurs seront présents à ce moment et ainsi pouvoir

échanger avec eux. Vous pourriez apporter votre lunch et profiter de ce moment pour admirer notre magnifique plage. Invitez vos amis à venir encourager nos athlètes visiteurs.

Il y aura une trentaine de nageurs pour cette course de 10 kilomètres. L'arrivée sera au Parc de l'OTJ de Lac-Mégantic. Des bourses de l'ordre de 20,000\$ seront remises aux 8 premiers de chaque catégorie hommes et femmes.

Bienvenue à toutes et tous!

Peter Manning, bénévole de la Traversée

RALLYE DE LA ROUTE DES SOMMETS

Participez au Rallye des Sommets et courez la chance de gagner un des cinq magnifiques prix pour des séjours touristiques dans la région de Mégantic d'une valeur totale de 2 666,00\$.

Comment y participer?

Rendez-vous au bureau d'accueil touristique de Lac-Mégantic au 5490, rue de la Gare. Le préposé à l'accueil vous remettra un dépliant contenant la carte de la Route des Sommets ainsi qu'un dépliant contenant tout ce qu'il vous faut pour partir à l'aventure. Après avoir lu les questions et établi votre itinéraire, partez à la recherche des panneaux d'informations de la Route des Sommets qui se trouvent dans chacune des municipalités. Avec l'aide de ces panneaux et du guide de la région de Mégantic, vous trouverez les réponses aux questions du rallye.

Les dépliants doivent être remis avant le 11 octobre 2011 à minuit et le tirage se fera le 12 octobre 2011 à 15h00. Seulement les participants ayant obtenu 25 bonnes réponses et plus seront admissibles au tirage.

COMITÉ CULTUREL

Le prochain concert soit **TEMPÊTES ET PASSIONS** aura lieu le samedi 27 août. Au programme : **CANCIONES DEL SOL** (chansons du soleil). Des interprétations des plus belles chansons espagnoles et argentines pour le tango et la zarzuela. Six excellents musiciens : piano, accordéon musette, contrebasse, trompette et violon ainsi que le ténor Guy Lessard. Tout pour une soirée mémorable ! Pour de plus amples informations, visitez le site www.festivalpiopolis.ca

Pour réservations : (819) 583-3255.

CLUB DU BON TEMPS, FADOQ DE PIOPOLIS

Septembre est le mois du renouvellement de la carte de membre. Vous êtes invités à venir nous voir le mercredi de 13h00 à 17h00. Ça nous fera plaisir de vous rencontrer. Au programme : cartes, baseball poche et soupe le dernier mercredi de chaque mois.

Durant les vacances, le mardi à 18h30, venez-vous amuser à la pétanque dans la cour de l'édifice municipal.

Bienvenue à toutes et à tous!

Clémence Lafontaine, présidente

COMITÉ DU P'TIT BONHEUR

Le mois de septembre approche. Encore cette année, nous allons distribuer les repas le mardi midi. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer au 819-583-4131 ou 819-583-3668.

CONSEIL DE PASTORALE

La neuvaine à Sainte-Anne se tenait pour la 20^e année consécutive où plusieurs fidèles étaient présents durant les neuf jours. Une messe solennelle en l'honneur de la fête de Sainte-Anne a été célébrée le 26 juillet à 19h00 par notre curé l'abbé Léo Durocher. Plusieurs personnes des autres secteurs de la paroisse Saint-Joseph-des-Monts sont venues se joindre à nous pour cette belle cérémonie.

Nous remercions toutes les personnes d'accepter de bon cœur de venir au centre communautaire pour la messe dominicale lors des concerts.

Les portes de l'église restent ouvertes durant les beaux jours de l'été et cela depuis 1988. Les portes ouvertes attirent beaucoup de visiteurs dont certains prennent la peine de signer leur nom dans le livre à l'entrée. Souvent, des commentaires élogieux s'y retrouvent.

Nous portons à votre attention qu'il y aura une messe au cimetière le samedi 3 septembre prochain à 19h00. Elle sera célébrée pour les personnes décédées au courant de l'année et aussi pour toutes les personnes inhumées dans notre cimetière. En cas de pluie, elle aura lieu à l'église.

Bienvenue à toutes et à tous!

Yvette Grenier, secrétaire

NOUVELLES DE LA FABRIQUE

- À notre satisfaction, les retouches de peinture de la toiture de l'église ont été faites à la fin de juin. Espérons que cette fois-ci, ce sera réussi!

- Cueillette des bouteilles et canettes; la prochaine cueillette est prévue le samedi 10 septembre dès 9h00. S.V.P. conservez-les pour cette date.
- C.V.A. : La campagne 2011 va bon train. MERCI à tous les bénévoles qui font du porte à porte et surtout MERCI à vous qui soutenez votre église par votre grande générosité qui ne se dément pas d'année en année.
- Rallye-maison 2011 : Au profit de l'église; il ne coûte que \$10.00. Le thème cette année est : L'ASTRONOMIE. Toujours de beaux prix à gagner et vous avez jusqu'au début décembre pour le faire. Contacter Bibiane Lafontaine au 583-3832 pour vous le procurer.
- Activité collective de vente-débarras : Merci à la Municipalité de Piopolis qui nous permet de profiter de cette activité à chaque année soit toujours la première fin de semaine d'août. L'an prochain, vous pourrez donner votre nom à Bibiane L. qui remettra la liste avec l'adresse des participants afin de vous donner une plus grande visibilité auprès des gens qui aiment ce genre d'activité. Si vous avez des suggestions à faire afin d'améliorer la publicité ou autre, bien vouloir contacter la responsable au 583-3832.

À vous tous et toutes, belle fin d'été!

Diane Lafontaine, présidente du Conseil de gestion
819-583-4431



Cette brochure est imprimée sur du papier postconsommation à 100%
et traité sans chlore à 100%